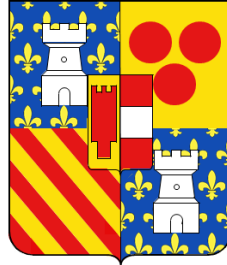




Province de LUXEMBOURG  
Commune  
de  
PALISEUL



## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur LEBLAN Dominique, Waassertrap 27 à 4401 Belvaux.

Le terrain concerné est situé Chemin du Jardinnet à 6852 Opont et cadastré division 8, section C n° s 204B, 204C.

Le projet consiste en la construction d'un espace de relaxation privé et présente les caractéristiques suivantes : Art. R.IV.40-2. § 1er. 2° construction de bâtiment dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h à 12h à l'adresse suivante : Grand-Place 1 à 6850 PALISEUL, Service Urbanisme.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès des agents du Service Urbanisme, téléphone : 061/27.59.85 ou 061/27.59.65, mail : [urbanisme@paliseul.be](mailto:urbanisme@paliseul.be), dont le bureau se trouve Grand-Place 1, 6850 Paliseul.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 22 novembre 2022 au 06 décembre 2022 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Grand-Place 1 à 6850 Paliseul ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@paliseul.be](mailto:urbanisme@paliseul.be).

A Paliseul, le 10 novembre 2022.

La Directrice générale,

E. HEGYI

Le Bourgmestre,

Ph. LEONARD